# BULLETIN CRITIQUE

Philippe MARTEL, *L'école française et l'occitan. Le sourd et le bègue*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2007.

*Critique de la critique*.

On pense toujours avec Philippe Martel. On pense sur le Félibrige, le mouvement occitan, leurs revendications et leurs contradictions. On pense sur la manière dont les récits contemporains de la croisade des Albigeois ont été guidés par des postulats idéologiques divergents. Et voilà qu'il nous propose de penser à nouveaux frais la relation de l'école de la République et des langues régionales[1].

Ce n'est pas qu'il prétende dire le dernier mot d'une histoire qui doit encore s'écrire. Mais, par cette série de huit articles publiés entre 1987 et 2005, regroupés en un volume de 190 pages, il réouvre, avec la finesse et l'agilité qu'on lui connaît, ce dossier polémique que les ouvrages publiés il y a une dizaine d'années par Pierre Boutan et Jean-François Chanet avaient tâché de clore au prix d'un certain affadissement[2]. S'il se refuse à faire système, considérant ses recherches partielles, l'historien occitan n'en offre pas moins, en avant-propos de son recueil, quelques réflexions synthétiques permettant de mettre ses contributions en perspective. Car cette histoire a une histoire. Écrite d'abord par les militants régionalistes, qui ont vu dans l'école un instrument d'oppression des peuples périphériques et d'éradication des « patois », elle a fait l'objet d'une révision récente de la part d'universitaires

1. Rappelons pour mention, parmi son abondante bibliographie, sa belle communication sur *Le Félibrige* dans les *Lieux de mémoire* de Pierre NORA, *Les Frances*, Tome II, Paris, 1992, pp.566-611, et son ouvrage sur *Les cathares et l'histoire : le drame cathare devant ses historiens 1820-1992*, Toulouse, 2002.

2. Il est fait référence aux ouvrages de Pierre BOUTAN, *La langue des messieurs. Histoire de l'enseignement du français à l'école*, Paris, 1997, et Jean-François CHANET, *L'école républicaine et les petites patries*, Paris, 1996.

patentés. Pierre Boutan et Jean-François Chanet ont pris le contre-pied de l'histoire régionaliste, en illustrant la tolérance dont l'école et son personnel auraient fait preuve à l'égard des idiomes régionaux, et en replaçant leur déclin dans une dynamique sociale d'ampleur. Philippe Martel leur concède que l'école seule n'a pas fait disparaître ces langues, mais ne prête pas créance aux discours lénifiants qui émanent des autorités politiques et pédagogiques, et célèbrent la belle fraîcheur des parlers provinciaux, rappelant que l'hostilité aux « patois » a, jusqu'à nos jours, été la règle au sein de l'institution scolaire. Il analyse cette hostilité en termes marxistes, en expliquant qu'elle reflète la volonté des classes supérieures d'imposer leur culture et leur langue, françaises, aux classes populaires.

*Le cœur contre la raison.*

Les articles de Philippe Martel retracent les principales étapes du débat sur la place qui devrait être celle des langues régionales dans l'enseignement, et décrivent l'argumentaire des deux partis qui s'opposent depuis le dernier quart du XIX^e^ siècle, celui des défenseurs de la langue d'oc, ces « bègues » ahanant sans cesse la même plainte, celui des autorités scolaires, ces « sourds » ne voulant jamais y faire droit. Les contributions s'intéressent plus souvent au deuxième protagoniste, deux articles seulement sont consacrés au discours occitan. *L'impossible politique linguistique occitaniste* examine les moments successifs de l'action des partisans de l'enseignement en langue d'oc, en même temps qu'il présente ses conditions de possibilité. Initialement, Mistral et le Félibrige espèrent amorcer un mouvement politique qui aboutisse à l'émergence d'un pouvoir méridional, ce qui résoudrait par automatique le problème linguistique. Rapidement ils doivent convenir que cela n'adviendra pas, et commencent à se préoccuper de la survie de la langue et de sa transmission. Pour justifier de son utilité pédagogique, ils élaborent un raisonnement acceptable par l'administration française, en proposant de se servir de l'occitan comme d'un auxiliaire dans l'apprentissage de la langue nationale, ainsi que le préconise la méthode mixte du frère Savinien, et en reprenant l'antienne d'un patriotisme de la province qui prédisposerait au patriotisme national[3]. Parfois même, dans le cas du marquis de Villeneuve-Esclapon, ils font un pas de plus en arrière, espérant aviver, par le biais d'une initiation à l'histoire locale, la passion des populations occitanes pour leur idiome maternel, et susciter, à terme, un courant d'opinion qui réclamerait son enseignement[4].

Les six études restantes sont consacrées aux réponses que délivrent les politiques, les pédagogues, et certains intellectuels jacobins, aux demandes d'introduction des langues régionales dans le cursus scolaire,

---

3. *L'impossible politique linguistique occitaniste*, in Ph. MARTEL, *L'école française et l'occitan*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2007, pp.49-68.

4. *Les félibres, leur langue, et l'école : à propos d'un débat de 1911*, in Ph. MARTEL, op. cit, pp.85-106.

qui se succèdent devant l'Assemblée sous forme de pétitions et de projets de loi depuis 1870. La réponse des ministres, qu'analyse Philippe Martel dans *Le « patois à l'école » ? Retour sur un débat (XIX^e^-XX^e^ siècle)*, n'a jamais varié. Tout en jurant ne pas souhaiter la disparition des langues régionales, elle leur refuse l'accès à l'école au prétexte de ne pas alourdir des programmes déjà chargés, parce qu'elles n'ont pas d'autre valeur que sentimentale dans le monde contemporain, parce qu'elles risquent de perturber l'intelligence du français, et par crainte que leur pratique ne constitue un germe dissolvant pour la communauté nationale[5]. Un linguiste reconnu de la première moitié du XX^e^ siècle comme Albert Dauzat ne dit pas autre chose en s'insurgeant contre l'adoption de la loi Deixonne en 1951[6].

Pour descendre au niveau du personnel de l'instruction publique, Philippe Martel se penche tour à tour sur les publications pédagogiques nationales et sur les brochures syndicales du département de l'Hérault qui paraissent pendant la III^e^ République[7]. Il remarque que le problème des langues régionales n'est que rarement discuté dans ces pages, quoiqu'il se pose effectivement sur le terrain. Politiquement, explique-t-il, la question est tabou, culturellement, la messe est dite et le viatique accepté par tous, le français est la seule langue de culture du pays, son triomphe est un progrès, pratiquement, chaque instituteur gère la situation de manière différente, l'un terrifiant ses élèves au moyen du fameux « signal » quand l'autre se sert du dialecte comme « latin du pauvre », sans échapper toutefois à la surveillance d'une administration attentive, prête à sanctionner une utilisation des langues régionales qu'elle jugerait abusive.

Malgré le mauvais vouloir de l'État et de ses serviteurs, ces idiomes sont entrés par la petite porte dans l'école publique, grâce aux efforts de leurs défenseurs et au hasard de conjonctures politiques singulières. Philippe Martel revient sur l'histoire de la célèbre circulaire Carcopino de décembre 1941, en la replaçant dans le contexte de la politique culturelle de Vichy. Il est plus novateur quand il aborde le contexte entourant le vote de la loi Deixonne, celui de la fin du tripartisme et du passage des communistes à l'opposition en 1947, qui demeure le cadre légal dans lequel s'organise l'enseignement des langues régionales aujourd'hui[8].

---

5. *Le « patois à l'école » ? Retour sur un débat (XIX^e^-XX^e^ siècles)*, in Ph. MARTEL, op. cit, pp.19-48.

6. *Dauzat et la revendication occitane : une certaine distance*, in Ph. MARTEL, op. cit, pp.139-182.

7. Respectivement dans *Les pédagogues et les patois sous la III^e^ République* et *L'école de la III^e^ République et l'occitan*, in Ph. MARTEL, op. cit, pp.69-84 et pp.107-118.

8. *Travail, famille, patois : Vichy et l'enseignement de l'occitan, apparence et réalité* et *Autour de la loi Deixonne*, in Ph. MARTEL, op. cit, pp.119-130 et pp.131-147.

*Penser avec, penser comme ?*

On pense donc avec Philippe Martel, et même beaucoup. La lecture de chaque article est un aiguillon pour l'esprit. Il nous invite, à tout le moins, à exercer notre réflexion sur deux plans, celui des répliques des personnages de ce dialogue de sourds, celui des interprétations qu'il en donne.

Du côté des félibres et des occitanistes, il fait sentir la contrainte d'une situation de faiblesse, d'une impossibilité à faire déboucher leur rêve de politique occitane, les obligeant à tenir un langage qui ne brusque pas le pouvoir. En face, les adversaires de l'enseignement des langues régionales font valoir un raisonnement toujours identique, remâchant considérations pédagogiques sur la surcharge des programmes, et politiques sur le danger que représentent ces idiomes pour la conscience nationale. Parmi ces adversaires, Philippe Martel ne veut pas compter systématiquement les maîtres, estimant que la majorité d'entre eux s'est montrée défavorable à l'enseignement des « patois », mais accordant à Jean-François Chanet que tous ne les ont pas chassés avec une même ardeur. Par contre, il rappelle qu'il faut porter une attention particulière aux échelons séparant le ministre des instituteurs, et notamment celui des inspecteurs d'académies, qui exercent une sévère tutelle sur les enseignants, et sont massivement opposés à l'introduction des langues régionales dans le procès éducatif. Bref, le débat est relancé sur le rapport qu'ont entretenu l'école publique et ses hommes avec les langues minoritaires, et nous pouvons nous réjouir qu'un certain nombre d'historiens remettent le travail sur le métier à partir de terrains et de problématiques différentes, en espérant, avec Philippe Martel, que ces travaux permettront un jour de fructueuses mises en commun.

Il y a les acteurs, il y a leurs discours, et il y a les raisons que cet observateur perçant en donne. C'est sur ce point, il faut le dire, que le travail de Philippe Martel nous a paru moins convainquant. On ne lui fera pas grief d'avoir renoncé à conclure en arguant de connaissances insuffisantes, c'est modestie digne d'historien. Mais les quelques généralités énoncées dans son liminaire, dont on trouve écho ci et là au détour d'un article, nous ont laissé sur notre faim. Philippe Martel ne croit pas que l'école ait voulu du bien aux langues régionales, mais il ne croit pas non plus que les contempteurs des sabirs provinciaux aient pris au sérieux l'argument politique qui revient perpétuellement sur leurs lèvres, celui de la défense de l'unité nationale. Pour lui, le rejet de ces idiomes est un simple témoignage du mépris des élites vis-à-vis d'une culture populaire qu'elles veulent étouffer. Ce refus de considérer le politique comme sphère autonome, capable de générer de l'idéologie, le raccroche à une tradition intellectuelle du mouvement occitan que Robert Lafon, le savoureux mais grinçant préfacier de son livre, n'aurait pas reniée. Il permet aussi d'éluder des analyses qu'on a du mal à faire entendre en France. Certes, nous dit-il, ni l'État ni son personnel n'auront protégé les langues régionales, mais c'est parce qu'ils étaient l'instrument d'une bourgeoisie cherchant à imposer ses mœurs à un peuple mal dégrossi. Or peut-

être que l'État est un peu plus que cela. Peut-être est-il une forme susceptible de faire entendre une parole qui le justifie, de produire de la croyance, et de mettre en œuvre des pratiques qui visent à assurer sa pérennité en unifiant ses peuples. Peut-être que cette croyance, cette pratique, prennent à l'époque contemporaine le nom de nationalisme, et peut-être que les individus et les institutions qui les ont relayées n'étaient-ils pas seulement les porte-voix d'une classe sociale, mais aussi les artisans d'un projet national qui aura, contrairement à ce que prétend le verbe officiel, considéré la différence culturelle avec angoisse ? Voilà encore matière à penser.

Nicolas BERJOAN